

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Multiactivités, Impasse de la Marque à Ledoux (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 8 avril 2022,
Secrétaire de séance : Michel CONTOU-CARRÈRE

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE,

Suppléants : Marie-Hélène CASSOU suppléante de Claude LACOUR,

Pouvoirs : Jacques CAZAURANG à Marie-Pierre CASTAINGS, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Jean-Michel IDOIBE à Flora LAPERNE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Laurent KELLER, Marc OXIBAR à Laurent KELLER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU CARRÈRE à Bernard UTHURRY, Philippe GARROTÉ à Bernard UTHURRY, Emmanuelle GRACIA à Sami BOURI, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Michel CONTOU-CARRÈRE, Jacques MARQUÈZE à Marthe CLOT,

Absents : Jean-Claude COSTE, David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Alexandre LEHMANN, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

RAPPORT N° 220414-06-FIN-

PRESENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Mme CABON expose :

PRÉSENTATION DU PÔLE CULTURE

Fonctionnement en régie :

Equipements : 13 sites (dont 2 intercommunaux)

Personnel : 25 ETP

Nombre d'abonnés : 3 913 (lecture publique) / 107 884 prêts

Nombre de visiteurs : 7 351 (patrimoine)

Gestion externalisée :

Spectacle Vivant – Etablissement Public Administratif (EPA) Espace Jéliote

Equipements : 2 salles de diffusion et 1 espace de création intercommunaux

Personnel : 10 ETP

Nombre d'abonnés : 596

Enseignements artistiques – Association EMIHB

Equipements : 4 sites (dont 1 intercommunal, 3 communaux et 1 départemental)

Personnel : 7,5 ETP

Nombre d'élèves : 315

1- COORDINATION

Rôle / objectif du pôle :

- > Accompagner la définition et mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale
- > Coordonner la déclinaison des objectifs de la politique culturelle dans les projets de service
- > Initier et piloter des actions transversales
- > Initier et piloter des actions événementielles
- > Construire et accompagner les partenariats

Rôle / objectif de l'EPA Espace Jéliote :

- > Soutenir de manière renforcée la création artistique
- > Devenir un centre de ressources national des arts de la marionnette pour les opérateurs 64 / Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Transfrontalier / France
- > Être un lieu de diffusion des œuvres marionnettiques et pluridisciplinaires

Moyens :

- > En régie :
 - Personnel : 2 ETP
- > En gestion externalisée (EPA Espace Jéliote) :
 - Personnel : 10 ETP
 - 2 salles de diffusion et 1 espace de création (saison 2022/2023)

• Proposition de BP 2022 – fonctionnement :

LIBELLES	Pôle action culturelle et rayonnement du territoire	Culture Evènementiel	EPA Espace Jéliote
Fonctionnement dépenses BP 2022	114 054.00 €	53 491.50 €	931 792.00 €
Fonctionnement recettes BP 2022	0 €	15 211.50 €	404 700.00 €

L'analyse qui suit correspond uniquement à la participation intercommunale au budget de l'EPA Espace Jéliote :

- > L'enveloppe de 527 092.00 € correspond à la participation de la CCHB au budget autonome de l'EPA. Elle inclut :
 - en dépenses : le soutien au projet de centre national de la marionnette en préparation,
 - en dépenses et en recettes : le montant de la CCHB correspondant aux agents mis à disposition de l'EPA, ainsi que le montant correspondant aux services-supports.
- > Cette proposition présente une évolution par rapport à 2021, qui correspond à la prise en charge par la CCHB d'un poste supplémentaire en administration au sein de l'EPA.

L'analyse qui suit est hors participation à l'EPA Espace Jéliote :

- > Le budget du Pôle action culturelle correspond aux dépenses de rémunération de deux agents, et frais de fonctionnement.
- > Événementiel : reste à charge de 38 280 €
- > La programmation proposée en 2022 vise la recherche de complémentarités d'actions avec les associations locales et les services culturels intercommunaux. Elle a été construite ainsi :
 - Musci O'Pyr, projet de coopération transfrontalière sur de la programmation musicale jazz et classique. La totalité du coût externalisé du projet est couverte par une subvention de l'Union européenne – FEDER à hauteur de 76,5% (Reste à charge : 1 800 €);
 - Hestiv'Oc, projet de programmation de musique traditionnelle. La totalité du coût externalisé du projet est couverte par une subvention du Conseil départemental 64 – INICIATIVA II ;
 - Junte de Roncal dont le reste à charge est de 6 500 € (87%) ;
 - Programmation EAC : reste à charge de 10 290 € (75%) ;
 - Une enveloppe de 9 000 € est inscrite, en attente de la validation du lancement de l'appel à projets 2022.

• **Proposition de BP 2022 – investissement :**

En section investissement le pôle proposera au vote les opérations suivantes :

NUMERO DE L'OPERATION	LIBELLE DE L'OPERATION	BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES
190	Parcours citoyen	24 705.00	30 000.00
227	Atelier marionnettes	490 525.00	239 175.00
458152	Platelage passerelles	246 000.00	

• **Résultats attendus**

- > Pôle
 - Contenus : partenariats associatifs, caractère populaire et festif
 - Fréquentation des événementiels
 - Typologie des publics
 - Définition de la politique culturelle avec en fil conducteur les droits culturels
 - Contractualisation 100% EAC
- > EPA
 - Labellisation « Centre National de la Marionnette »
 - Nombre et typologie des spectacles / public
 - Fréquentation et Nombre d'abonnés
 - Nombre de compagnies en création
 - Nombre d'actions EAC scolaires

2- LECTURE PUBLIQUE

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale de lecture publique

- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique
- > Définir et mettre en œuvre la politique documentaire
- > Définir et mettre en œuvre la politique d'action culturelle
- > Initier et construire des partenariats

Moyens du service :

- > Equipements : 1 médiathèque intercommunale – tête de réseau / 1 bibliothèque intercommunale / 4 bibliothèques-relais communales / 5 points-lecture)
- > Personnel : 14 ETP
- > Bénévoles : 50 et Personnel communal : 3
- > Nombre de documents : 84 000 documents

• **Proposition de BP 2022 – fonctionnement :**

LIBELLES	LP
Fonctionnement dépenses BP 2022	658 418.00 €
Fonctionnement recettes BP 2022	16 400,00 €

L'augmentation nette des dépenses est liée à :

- la charge que représentent la maintenance et le fonctionnement du bâtiment (d'où les travaux envisagés au PPI),
 - la poursuite de l'extension du réseau intercommunal de lecture publique,
 - la mise en place de la gratuité.
- > Le besoin budgétaire supplémentaire (58 361,74 €) s'explique par :
- les dépenses de rémunération intégrant la totalité des agents sur 12 mois pleins,
 - la relance des actions culturelles (empêchées en 2021 du fait de la covid), sans atteindre son niveau de 2019, du fait de la recherche de complémentarités inter-services culturels sur le site de la Confluence, mais en relançant une programmation délocalisée qui tient compte de l'extension du réseau.
- > Transversalité
- entre services culturels (Villa Bedat en particulier : thématique commune de programmation ; Villa Bedat et PAH : éducation artistique et culturelle)
 - avec le pôle développement social (éducation artistique et culturelle)
 - avec les associations locales

• **Proposition de BP 2022 – investissement :**

En section investissement le pôle proposera au vote les opérations suivantes :

NUMERO DE L'OPERATION	LIBELLE DE L'OPERATION	BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES
188	Extension du réseau lecture publique	67 224.87	

Il est à noter que les acquisitions de fonds documentaires tiennent compte de l'extension du réseau intercommunal de lecture publique, envisagé en partenariat avec la bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques, ce qui nous permet de limiter l'enveloppe budgétaire à un niveau contraint par rapport à 2021. L'extension du réseau intercommunal de lecture publique tel qu'envisagé en 2022 recouvre aussi d'autres dépenses (mobilier, informatique) réduites du fait de l'intégration d'équipements existants.

• **Résultats attendus**

- > Augmentation de la fréquentation et évolution de la typologie des publics

- > Augmentation du nombre d'abonnés (3913 / 107 884 prêts-retours)
- > Intégration de 4 nouveaux sites dans le réseau intercommunal : 1 bibliothèque-relais et 3 points-lecture
- > Signature du CTL en 2023
- > Programmation intégrée, à la fois sur le site de la Confluence entre les 2 équipements culturels intercommunaux, et au sein du réseau de lecture publique
- > Nombre d'actions EAC

3- PATRIMOINE

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale dans le champ du patrimoine
- > Accompagner la décision sur le renouvellement du label PAH
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel de la Villa Bedat
- > Finaliser la restauration du pont d'Enfer (Fort du Portalet)
- > Définir et mettre en œuvre la politique de recherche, action culturelle
- > Assurer la gestion des équipements ouverts au public
- > Initier et construire des partenariats

Moyens du service :

- > Equipements : 3 sites (dont 1 intercommunal)
- > Personnel : 9 ETP

• Proposition de BP 2022 : fonctionnement

LIBELLES	Villa Bedat	Fort du Portalet	PAH	Camp de Gurs	Ecomusées de la Vallée d'Aspe
Fonctionnement dépenses BP 2022	313 681.00	720,00 €	218 150.00	8 400,00	8 850.00
Fonctionnement recettes BP 2022	5 500.00	0,00	64 769,96	0,00	3 500,00

Cette proposition présente une évolution significative par rapport à 2021, l'activité des services ayant été largement impactée par la covid-19 et les mesures sanitaires prises : fermeture des équipements pendant plus de 5 mois, interdiction / limitation de l'action culturelle.

- > Le poids des dépenses d'énergie et de maintenance des bâtiments augmente : +60% par rapport à 2021.
- > Le poids des dépenses de rémunérations reste prépondérant dans le budget (83%), sachant que la non-exploitation du Fort du Portalet en particulier, et les perspectives incertaines sur les demandes de visites des groupes rendent aléatoires les recettes. De ce fait notamment, les activités des services en lien avec les équipements gérés seront redéfinies en 2022 et 2023 (structuration du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans le cadre de sa mise en tourisme). Ainsi, en 2022, les actions culturelles seront menées essentiellement en médiation directe par les agents permanents des services.
- > Au niveau de la Villa Bedat, la programmation est organisée selon une thématique annuelle déclinée en 3 périodes, aujourd'hui en lien avec la médiathèque des gaves ; pour le PAH, les thèmes de travail (recherche et action culturelle) demeurent à l'initiative de l'Etat (label).
- > La participation liée au Camp de Gurs correspond à notre contribution au financement de l'entretien du site, assuré par le syndicat mixte de gestion dont la CCHB est membre.
- > Transversalité
 - entre services culturels (éducation artistique et culturelle)
 - avec le pôle développement social (éducation artistique et culturelle)
 - avec le pôle touristique (positionnement et mise en tourisme des sites du RIAP)
 - avec les différents pôles dans le cadre du bilan / projet du label PAH

• **Proposition de BP 2022 – investissement :**

En section investissement le pôle proposera au vote les opérations suivantes :

NUMERO DE L'OPERATION	LIBELLE DE L'OPERATION	BP 2022 DEPENSES	BP 2022 RECETTES
119	Fort du Portalet	59 763.30	48 791.33
141	Bibliothèque numérique	12 500.00	
160	Démolition Bedat	4 750.00	
225	Pont d'Enfer	573 000.00	359 494.00
232	Ecomusée de Lourdios	25 614.30	21 191.20
2162	Fonds ancien des bibliothèques	4 830.00	

- > Villa Bedat : non inscription du projet d'aménagement extérieur ; les dépenses correspondent à la réalisation des expositions et à l'achat de fonds anciens (selon opportunité de ventes aux enchères). La garantie décennale a été actionnée, une expertise est en cours.
- > Fort du Portalet : réalisation de la 2ème phase des travaux du pont d'Enfer, et ajournement de l'ensemble des autres volets de travaux
- > Camp de Gurs : projet de mémorial non finalisé à ce jour (étude en cours sous maîtrise d'ouvrage du Pays de Béarn) ; la participation de la CCHB reste à définir.
- > Ecomusée de la Vallée d'Aspe : finalisation du projet de refonte partielle de la scénographie du site de Lourdios-Ichère (validation CC 4/11/2021)

• **Résultats attendus**

- > Augmentation de la fréquentation (7 351)
- > Partenariats associatifs / acteurs locaux
- > Nombre d'actions EAC
- > Redéfinition de la politique publique et des missions dans le champ du patrimoine

4- Enseignements artistiques

Rôle / objectif du service :

- > Elaborer un projet d'établissement s'inscrivant dans le schéma départemental des enseignements artistiques, et prenant en compte l'échelle intercommunale et les liens et complémentarités entre les antennes territoriales,
- > Définir et mettre en œuvre des actions culturelles fédératrices, et à même de redynamiser l'offre suite à la crise de la covid
- > Asseoir la pérennité de l'association gestionnaire

Moyens du service :

- > Lieux d'enseignement : 4 sites
- > Nombre de disciplines : 16 + éveil musical, formation musicale et chants
- > Personnel : 18 (7,5 ETP)
- > Nombre de bénévoles actifs : 14

• **Proposition de BP 2022 – fonctionnement :**

LIBELLES	Association EMIHB
Fonctionnement dépenses BP 2022	124 465,00 €
Fonctionnement recettes BP 2022	0 €

- > Cette proposition ne présente pas d'évolution significative par rapport à 2021.

Elle correspond à la participation intercommunale à l'association EMIHB, gestionnaire de la compétence « enseignement musical ».

- > A noter, la demande de création d'un poste de Directeur à temps plein et la suppression au sein de l'association du poste de coordination pédagogique à temps partiel, qui doivent être discutées avec l'EMIHB et le Conseil départemental 64 lors du conseil d'administration d'avril 2022. En cas de réponse positive à cette demande, si le surcoût en 2022 n'aurait pas d'impact sur la contribution de la CCHB, en 2023 ce ne serait pas le cas.

- **Résultats attendus**

- > Redéfinition de la convention d'objectifs et du projet intercommunal d'enseignement musical
- > Augmentation du nombre d'élèves (315)
- > Nombre d'actions culturelles
- > Structuration de l'association (bénévolat), lien avec les autres structures d'enseignement musical

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 55 voix pour et 2 abstentions (Mmes HIRSCHINGER, FOURNIER)

- **APPROUVE** le programme de la politique culturelle de la communauté de communes, dont les crédits nécessaires figurent au projet de Budget Primitif 2022 du rapport n° 14,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2022
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY